

Zonage

- U - Zone urbaine
- Ue - Secteur urbain à vocation d'équipements
- 1AU - Zone à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitat
- N - Zone naturelle
- Na - Zone d'implantation de bâti isolé au sein de l'espace naturel sans nouvelle habitation possible
- Nt - Secteur naturel d'activités touristiques et de loisirs
- A - Zone agricole
- Aa - Zone d'implantation de bâti isolé au sein de l'espace agricole sans nouvelle habitation possible

Éléments du cadastre
(Source: Cadastre PCI Vecteur, DGFIP, 2018)

- Limites communales
- Bâti
- Parcellaire
- Réseau viaire
- Cours d'eau

Autres éléments

- Limites des communes voisines

Prescriptions

Éléments à préserver pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (Art.L151-19 CU)

- Bâti remarquable (boulangerie, calvaire ...)
- Arbre remarquable (chêne, palmier ...)
- Point de vue sur le littoral

Éléments à préserver pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques (Art.L151-23 CU)

- Haies à conserver (Source : SMBCG)
- Haies à créer (Source : SMBCG)

Cheminements à conserver ou à créer (Art.L151-38 CU)

- Cheminements à conserver
- Cheminements à créer

Bâtiments situés en zone agricole ou naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination (Art.L151-11, 2° CU)

- Emplacement réservé (Art.L151-41 CU)
- Bande d'inconstructibilité de 75 m de part et d'autre de l'axe de la RD973 (Art.L111-6 CU)

Informations

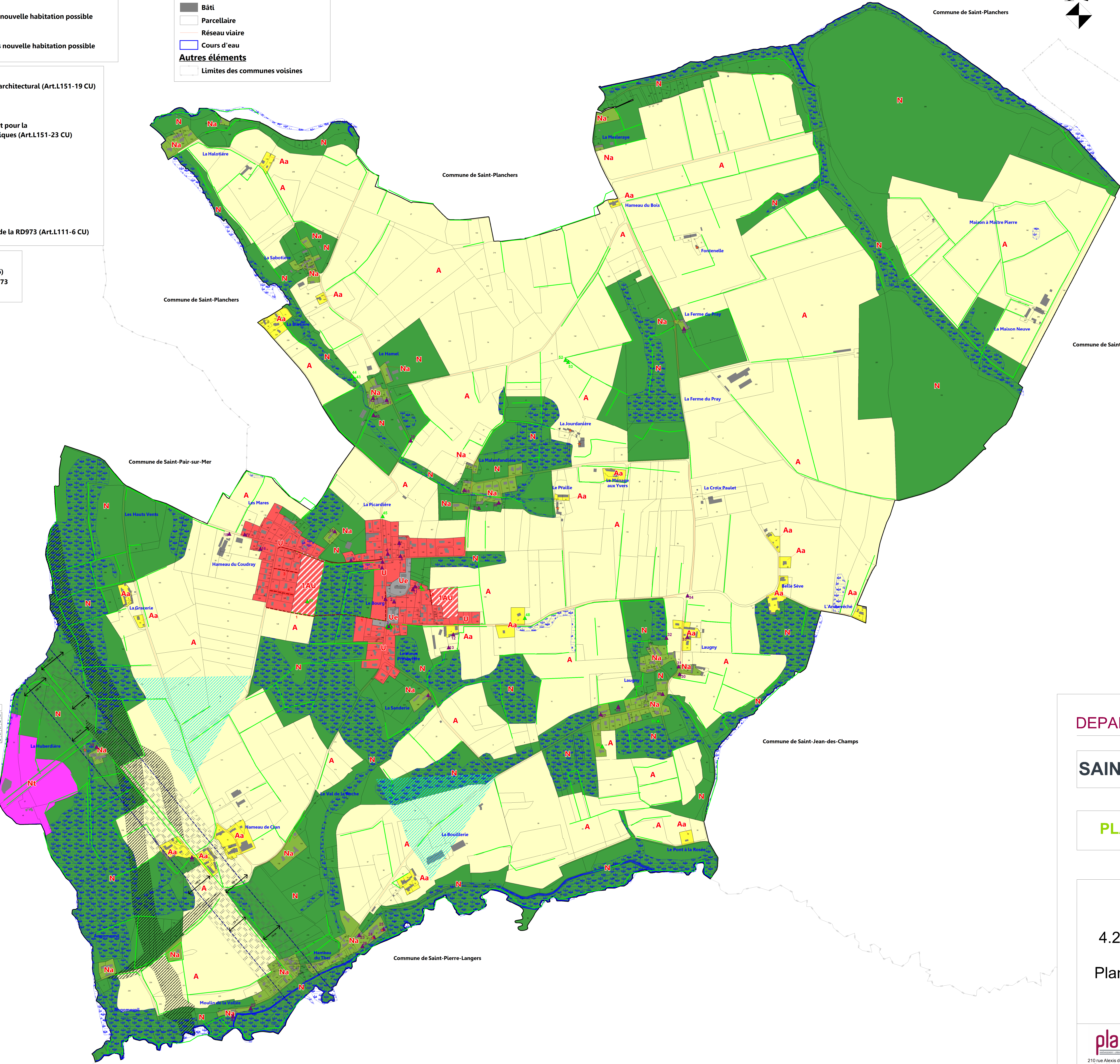
- Zones humides (Source : SMBCG, Mai 2016)
- Zone de nuisance sonore autour de la RD973
- Projet de déviation de la RD973

Liste des éléments bâti à préserver pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 CU)

Numero	Libelle	Lieu/Dit
1	Boulangerie	Bourg
2	Pressoir	Bourg
3	Monument aux morts	Bourg
4	Calvaire	Bourg
5	Puits	Bourg
6	Puits	Bourg
7	Puits	Bourg
8	Puits	Bourg
9	Puits	Bourg
10	Puits	Bourg
11	Puits	Bourg
12	Vieux Pressoir	Bourg
13	Boulangerie	Bourg
14	Puits	La Sanderie
15	Puits	Les Mares
16	Puits	Hameau du Coudray
17	Puits	Hameau du Coudray
18	Boulangerie	Hameau du Coudray
19	Boulangerie	La Malendardie
20	Boulangerie	Hameau de Cran
21	Moulin de la Vallée	Moulin de la Vallée
22	Boulangerie	Moulin de la Vallée
23	Ancienne papeterie - ruine du bâtiment principal de production	Hameau du Thar
24	Ancienne papeterie - anciens bâtiments de stockage	Hameau du Thar
25	Ancienne papeterie - anciens bâtiments de stockage	Hameau du Thar
26	Ancienne papeterie - maison de gardien	Hameau du Thar
27	Puits	Laugny
28	Boulangerie	Laugny
29	Puits	Laugny
30	Boulangerie	Laugny
31	Boulangerie	Laugny
32	Boulangerie	Laugny
33	Puits	Laugny
34	Calvaire	Laugny
35	Puits	La Ferme du Pray
36	Puits	La Malendardie
37	Puits	La Malendardie
38	Puits	La Malendardie
39	Calvaire	Le Hamel
40	Boulangerie	Le Hamel
41	Manoir	Le Hamel
42	Puits	Le Hamel
43	Chêne	Le Hamel
44	Chêne	Le Hamel
45	Chêne	Le Hamel
46	Palmier	Bourg
47	Palmiers	Bourg
48	Chêne	Bourg
49	Chêne	Les Mares
50	Chêne	Laugny
51	Chêne	Laugny
52	Châtaignier pluricentenaire	La Jourdanerie
53	Châtaignier pluricentenaire	La Jourdanerie

Liste des emplacements réservés (L151-41 CU)

Numero	Libelle	Beneficiaire	Lineaire_en_m	Emprise_en_m²
1	Desserte agricole et liaison douce vers un futur quartier et l'école	Commune	440	1.241,43
2	Création d'un cheminement doux le long de la route de la Mer	Commune	180	452,089
3	Création d'un cheminement doux en desserte d'un futur quartier	Commune	90	370,276
4	Création d'un cheminement doux en desserte d'un futur quartier	Commune	90	959,156
5	Création d'un cheminement doux en desserte d'un futur quartier	Commune	58	183,849



DEPARTEMENT DE LA MANCHE

SAINT-AUBIN-DES-PRÉAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2.1 - Règlement graphique : Plan d'Assemblage

Élaboration du PLU

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 26 Novembre 2018

planis

210 rue Alexis de Tocqueville
Parc d'Activités du Golf
50000 SAINT-LO
Tél : 02 33 78 65 92
contact@planis.fr

Dossier d'approbation

1/5000